

« Avec l'UMIH, faites progresser
votre entreprise, faites progresser
votre profession »

Roland Héguy,
président confédéral de l'UMIH

L'UMIH AGIT POUR VOUS

- ▶ Promotion des métiers et attractivité du secteur
- ▶ Maintien du taux de TVA intermédiaire pour la restauration
- ▶ Encadrement de la location meublée à la nuitée et valorisation des services de l'hôtellerie
- ▶ Mobilisation pour rétablir les préenseignes dérogatoires en zone rurale
- ▶ Facilitation de l'accueil des mineurs apprentis dans nos établissements
- ▶ Fin de la clause de parité tarifaire et instauration d'un contrat de mandat entre les OTA et les hôteliers
- ▶ Valorisation de la restauration artisanale avec la reconnaissance de l'artisan-cuisinier
- ▶ Outils pour accompagner les professionnels à vaincre le gaspillage alimentaire
- ▶ Opposition à tout projet de surtaxation des contrats courts
- ▶ Prise en compte des spécificités des métiers de la nuit
- ▶ Meilleure gestion des licences IV au niveau national et limitation des transferts aux départements limitrophes

L'UMIH, 1^{RE} ORGANISATION PROFESSIONNELLE DES INDÉPENDANTS

L'UMIH représente, depuis plus de 70 ans, les chefs d'entreprises indépendants dans toutes les régions et départements de France.

Les missions de l'UMIH

- ▶ Informer, accompagner et conseiller
- ▶ Assurer la promotion et la reconnaissance des métiers et du secteur
- ▶ Représenter et défendre les professionnels
- ▶ Faire bénéficier ses adhérents d'avantages économiques importants

L'UMIH rassemble

- ▶ 4 syndicats associés (GNC, SNRTC, SNRPO, CSLMF)
- ▶ 3 structures interdépartementales (UMIH Prestige, SNEG & Co, UMIH Bowling Loisirs)

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'UMIH c'est

100 bureaux
départementaux

2 000 élus
400 collaborateurs

L'UMIH représente

32 000 entreprises

77 % des entreprises CHRD qui adhèrent à une organisation professionnelle



Cafés
Hôtels
Restaurants
Établissements de nuit



Vous aussi,
rejoignez la
1^{re} organisation
professionnelle
de votre secteur



WWW.UMIH.FR

LES 7 RAISONS DE REJOINDRE L'UMIH

1

Obtenir des conseils et une expertise professionnelle

- Juridique / Réglementaire
- Affaires sociales
- Emploi / Formation
- Fiscalité
- Environnement

2

Accéder à UMIH PASS, votre nouvel espace adhérent www.umihpass.fr

- Centrale d'achats : remise sur vos achats alimentaires, vos équipements (arts de la table, produits entretien...) et un ensemble de services (assurance...)
- L'équivalent d'un comité d'entreprise : cinéma, spectacle, exposition, voyage, sport... à des prix remisés ! Et faites-en profiter vos salariés.
- Accès à toute l'expertise UMIH (circulaires sociales, juridiques, fiscales)

3

Bénéficiaire d'avantages économiques

- Remise sur les droits d'auteur SACEM
 - Protection juridique
 - Accès au Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV)
 - Titres restaurant

4

Disposer de formations adaptées pour développer votre entreprise

- Permis d'exploitation
- Permis de former
- Hygiène HACCP
- Normes et sécurité
- Management, gestion
- E-réputation, distribution en ligne, webmarketing
- Langues étrangères
- Gaspillage alimentaire

5

Rester informé de l'actualité de votre métier et du secteur

- Abonnement au magazine NOUS CHR (magazine n°1 de la presse professionnelle CHR)
- Newsletter UMIH
- Site internet et réseaux sociaux de l'UMIH : www.umih.fr, Facebook, Twitter, LinkedIn

6

Être représenté au niveau local, national et européen

- L'UMIH, porte-parole de la profession, est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances économiques et interprofessionnelles.

7

Intégrer le réseau UMIH et participer à la promotion de votre profession

- Forums, salons, congrès, assemblées générales
- Rencontres avec d'autres professionnels

BULLETTIN D'ADHÉSION

Je souhaite adhérer à la fédération départementale UMIH :

• NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

• ACTIVITÉ

Café

Hôtel

Restaurant

Établissement de nuit

Autre

ADRESSE

NOM DE L'EXPLOITANT

TÉLÉPHONE

EMAIL

VOTRE UMIH
DÉPARTEMENTALE

UMIH 45

184 bis route de Sandillon

45650 SAINT JEAN LE BLANC

02 38 56 43 40

umih-45@orange.fr

